

LES AÉROPORTS

TORONTO—LE NOUVEL EMPLACEMENT

M. Norman A. Cafik (Ontario): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre des Transports s'il a des renseignements à donner à la Chambre à propos du nouvel emplacement de l'aéroport de la région métropolitaine de Toronto?

L'hon. Donald C. Jamieson (ministre des Transports): Guère plus que ceux que j'ai donnés il y a quelques jours, monsieur l'Orateur. Des propositions ont été présentées aux représentants de l'Ontario. La dernière communication que j'ai reçue de leur part, il y a deux jours, laissait entendre qu'il leur faudrait une semaine ou dix jours pour en faire l'examen. Je suis prêt à m'entretenir avec eux dès qu'ils en exprimeront le désir.

M. Cafik: Monsieur l'Orateur, le ministère s'est-il fixé un délai avant de faire une annonce sur cet important projet, afin que les deux paliers de gouvernement s'arrangent pour respecter ce délai?

M. Woolliams: N'ayez crainte, la nouvelle va transpirer.

L'hon. M. Jamieson: Monsieur l'Orateur, il m'est impossible de donner une date, car j'ose espérer qu'il s'agira d'une décision bilatérale prise par la province et nous, ce qui est notre intention, et tout dépendra de la rapidité avec laquelle nos négociations avec les autorités provinciales pourront être menées à bonne fin.

* * *

LES POSTES

L'INTÉGRATION DU TRANSPORT DANS LES VILLES— L'INDEMNISATION DES ENTREPRENEURS

M. Thomas M. Bell (Saint-Jean-Lancaster): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Postes. Je pourrais ajouter que je lui en ai glissé un mot juste avant 11 heures.

Des voix: Oh, oh!

M. Bell: Par suite du projet d'intégration des services de transport urbain et des promesses d'indemnisation concernant les salaires des employés et le matériel, le gouvernement voudrait-il aussi songer à accorder des suppléments afin de dédommager les entrepreneurs des ennuis que pourrait leur causer l'annulation avant terme de leurs contrats de trois ans?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, le seul renseignement que je puisse dévoiler maintenant c'est que j'ignore s'il y aura compensation, mais on leur a promis d'acheter leurs camions et leur matériel. On demandera même à certains de s'intégrer au ministère des Postes. En plus, ils ont l'assurance que nous allons leur donner un préavis d'au moins trois mois avant d'annuler les contrats. Si le député veut parler d'indemnités supplémentaires à cause de la perte des affaires qui auraient pu en résulter au cours des ans, je ne sais pas quels critères seront finalement établis.

[L'hon. M. Macdonald (ministre de la Défense).]

LES NÉGOCIATIONS AVEC LE SYNDICAT DES FACTEURS AU SUJET DE L'EMBAUCHE DE SURNUMÉRAIRES

L'hon. W. G. Dinsdale (Brandon-Souris): Monsieur l'Orateur, puis-je dire, en guise d'introduction, que nous sommes heureux d'apprendre que le ministre des Postes a consenti à rencontrer le syndicat des facteurs afin de négocier...

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. Que le député pose sa question. Je dois signaler à l'honorable député de Brandon-Souris et aux autres qu'il reste moins de dix minutes avant la fin de la période de questions.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, mes commentaires portaient sur la question que je vais poser.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a assez d'expérience pour savoir qu'il ne doit pas faire de commentaires avant de poser la question. Qu'il la pose.

L'hon. M. Dinsdale: Monsieur l'Orateur, je formule la question en ces termes. Maintenant que le ministre des Postes a consenti à rencontrer le syndicat des facteurs afin de négocier une entente sur la question de l'embauche de main-d'œuvre intermittente, dirait-il à la Chambre quand cette très importante rencontre doit avoir lieu?

L'hon. Jean-Pierre Côté (ministre des Postes): Monsieur l'Orateur, cette réunion des plus importantes a eu lieu. J'ai reçu à midi, hier, une lettre du président du syndicat des facteurs, et nous nous sommes rencontrés à 2 heures à mon bureau. Nous avons alors décidé qu'il y aurait durant toute la semaine prochaine d'autres réunions entre des fonctionnaires de mon ministère et des représentants du syndicat des facteurs.

* * *

LES SCIENCES

LA CRÉATION D'UN ORGANISME D'ÉTUDE DE LA CROISSANCE DÉMOGRAPHIQUE—LE RAPPORT PRÉLIMINAIRE

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie. Il a déclaré en août dernier lors de sa nomination qu'une de ses premières tâches serait d'étudier la recommandation du Conseil des sciences du Canada en vue de la création d'une institution pour l'étude des problèmes de croissance démographique. Le ministre est-il disposé à donner un rapport préliminaire des résultats de cet examen?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre d'État chargé de la Science et de la Technologie): Monsieur l'Orateur, les députés comprennent qu'on peut être mal cité à l'occasion. Je répondais alors à une question sur les rapports entre le Conseil des sciences et le ministère, et sur la recommandation contenue dans le rapport du Conseil des sciences au sujet de la nécessité de contrôler la croissance démographique dans le monde; j'ai répondu que mon ministère étudierait cette recommandation ainsi que d'autres du Conseil des sciences.

Mme MacInnis: Monsieur l'Orateur, le ministre pourrait-il nous donner une indication de la période de gestation nécessaire pour donner naissance à ce rapport?